



**PÔLE  
FERRÉ**

# RTT concertés Atelier de Fontenay Concertation Pipée

**Le 12 décembre a eu lieu l'audience sur les RTT concertés.**

On entend bien par « se concerter », que les syndicats apportent les dates souhaitées par les agents et que l'on en discute avec la direction.

**Définition** : S'accorder, se consulter pour mettre au point un projet commun ...

A Fontenay, **la direction** a décidé que la concertation se limiterait à 3 RTT sur les 5 prévus et **impose 2 dates**. Dialogue social à la limite de l'autocratie ...

Elle prétexte 2 jours de travaux dans l'atelier pour imposer ses choix.

Les agents n'ont pas à subir les décisions de fermetures de la direction. **L'UNSA Pôle Ferré** rappelle que les RTT ont une utilité familiale, organisationnelle pour pouvoir souffler, décompresser quand on le souhaite.

**Contraindre**, c'est ajouter une pression supplémentaire aux salariés qui ont déjà des métiers parmi les plus difficiles de la régie et aussi rappelons le, les plus mal payés.

**L'UNSA Pôle Ferré dénonce avec fermeté ces méthodes et se tient au côté des agents de MRF pour que le droit à des RTT concertés soit réel et non virtuel.**

